



CTR du 18 janvier 2018

Communiqué des syndicats CGT – SOLIDAIRES - UNSA

Les élus des syndicats CGT, SOLIDAIRES et UNSA ont refusé de siéger au comité technique de réseau (CTR) du 18 janvier 2018. Ou, plutôt, ils ont refusé de siéger à la mascarade de CTR organisée par le directeur général aujourd'hui. A 20h, la sous-directrice adressait un mail aux syndicats pour leur indiquer que le CTR devait être interrompu 3 h en plein après-midi pour cause « de réunion organisée par le ministre ».

Ce procédé est proprement inacceptable. Nous ne pouvons accepter que, pour une simple raison d'agencement d'agenda du ministre et/ou du DG, le comité chargé de débattre de l'organisation de la douane soit tronqué, empêché de tenir des discussions sereines et approfondies. Sans même que la teneur de cette réunion ne soit communiquée aux représentants élus du personnel. S'agit-il, en urgence, de préparer l'ouverture du bar à vin de M. Darmanin ?

MM. Darmanin et Gintz, sans doute gonflés à la suffisance macronnienne, oublient que les représentants du personnel ont, eux aussi, un travail, des mandats, des occupations, des agendas. Des experts, venus de Province, ayant réservé leur transport, leur hébergement, préparé la réunion se font ainsi balader au simple motif d'une « réunion organisée par le ministre ».

Nous rappelons que ce CTR devait débattre de rien moins que du plafond d'emplois en Douane en 2018. Beaucoup de nos collègues, implantés dans des services au devenir incertain, attachaient une importance cruciale à ce que la direction générale détaille ses propositions d'organisation de la direction générale des douanes.

L'année 2018 démarre aussi mal que 2017 avait fini. La CGT et SOLIDAIRES avaient été contraints de quitter le CTR après que le DG leur ait refusé des éléments d'explication sur le devenir de nos collègues en cours de restructuration. Puis, nous avons appris, effarés, la remise de la légion d'honneur à la pire cadre supérieure de ces 20 dernières années en Douane, Mme Cornet, qui a fait preuve de capacités rares de gestion humaine déplorable à tous les postes qu'elle occupe au sein de la DGDDI.

Et désormais, les CTR deviennent dépendant des agendas de M. Darmanin, qui doivent donc s'adapter en pleine nuit à ses convenances personnelles.

Ces dérives, qui sont autant de marques d'orgueil démesurées et de mépris des représentants du personnel, ne sont plus acceptables. Nos trois organisations syndicales, représentatives de la majorité du personnel, exigent que le dialogue social institutionnel reprenne un cours normal et respectueux de chacune des parties. Le devenir de la direction générale des douanes, l'avenir des agents et de leurs implantations, méritent mieux que le dédain méprisant du ministre et de notre directeur général.

Paris, le 18 janvier 2018